



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales

A - CONDITIONS DE RESERVATION

- 1) La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping de la Baie
- 2) Toute réservation est soumise à l'acceptation du camping de la Baie. Le camping de la Baie est libre d'accepter ou de refuser une réservation, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping la Baie propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping de la Baie se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- 3) Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- 4) Les numéros d'emplacement ou de location ne sont pas garantis. En cas de nécessité de planning ou en cas de force majeure, la direction se réserve le droit de changer le numéro de location ou d'emplacement.
- 5) Emplacement de camping : Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, un seul véhicule, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Location : Les hébergements locatifs sont équipés. La capacité est de 4 à 7 places selon le type de locations. Un seul véhicule est accepté. Le camping de la Baie se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Aucune installation ni tente enfant supplémentaire ne sont acceptées à côté des locations.
- 6) Les droits de location (acompte + frais de dossier) devront être réglés dès réception du contrat de location et joints à l'exemplaire à retourner. L'acompte sera déduit du montant des redevances. Les frais de dossier ne seront remboursés dans aucun des cas. Une assurance annulation vous est proposée en option (veuillez-vous reporter à l'article C)
- 7) **Location d'emplacement :**
 - a. Le contrat de réservation devra indiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne prévue, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse, le type d'installation (tente, caravane, camping-car, avec ou sans branchement électrique) ; la durée du séjour (dates d'arrivée et de départ)
 - b. L'emplacement sera disponible à partir de 14 h le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 h le jour du départ.
 - c. Vous devez joindre au contrat de réservation dûment rempli une somme de 30% d'acompte déductible du montant du séjour + les frais de réservation non déductible. Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).
 - d. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification d'un élément du devis (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).
 - e. Les journées, installations et personnes supplémentaires, non comprises dans le contrat seront réglées le jour de l'arrivée.
 - f. Pensez à vous munir d'une rallonge et d'une prise européenne
- 8) **Locatifs :**
 - a. Le contrat de réservation devra indiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne prévue, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse, la durée du séjour (dates d'arrivée et de départ)
 - b. Ceux-ci pourront être occupés à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devront être libérés pour 10 heures le jour du départ.
 - c. Vous devez joindre au contrat de réservation dûment rempli une somme de 30% d'acompte déductible du montant du séjour + les frais de réservation non déductible. Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).
 - d. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé

ou d'une modification d'un élément du devis (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

- e. Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes indiqué. Le camping de la Baie se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Aucune installation, ni tente enfant supplémentaire, ne sont acceptées à côté des locations.
- 9) Les animaux sont acceptés au camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.
- 10) L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur facture justificative, pour les éventuels dégâts constatés. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé correctement avant votre départ, un forfait nettoyage vous sera facturé 50€ par heure de ménage. Forfait ménage (réservable au plus tard le jour de votre arrivée).
- 11) En garantie des dispositions de l'article A 10), une caution de 250€ par carte bancaire est exigée du locataire d'un locatif le jour de la remise des clés et lui est rendue suite à l'état des lieux de fin de séjour sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.
- 12) Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélo, etc). Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur
 - Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite
 - Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.

13) TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix peuvent varier en fonction de la date de réservation. Pour connaître le prix exact en vigueur, consulter notre site internet www.campingdelabaie.com ou bien contacter directement notre camping. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.
- Le camping de la Baie est susceptible d'appliquer des offres promotionnelles au cours de la saison (périodes et produits à déterminer). Ces offres et promotions sont non rétroactives.
- Le montant de la taxe de séjour est défini chaque année par la commune.

14) **VISITEURS ET SUPPLÉMENTS** : Les visiteurs doivent s'annoncer et tout supplément doit absolument être payé à la réception. L'accès aux piscines et aux animations n'est pas permis aux visiteurs. Le véhicule doit stationner à l'extérieur du camping

15) **BARBECUES** : Les barbecues au charbon de bois sont strictement interdits, sauf aux zones communes (3 sur le camping). Seuls les barbecues à gaz ou électriques sont tolérés sur les emplacements.

B- ANNULATION ET MODIFICATIONS

1) Modification ou annulation de votre réservation

- En cas d'annulation :
 - plus de 30 jours avant votre date d'arrivée prévue, remboursement intégral (hors montant de la prime d'assurance annulation + frais de dossier)
 - à moins de 30 jours du début du séjour ou en cas de non présentation, le montant total du séjour est dû.

En cas de retard pour votre arrivée, veuillez-nous en aviser : en l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient vacante 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

2) Prestations non utilisées : Tout séjour non consommé, interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

- 3) Annulation du fait du camping de la Baie. Dans le cas d'une annulation du fait du camping, les sommes versées seront remboursées, sauf en cas de force majeure. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
- 4) Interruption du fait du campeur. En cas d'interruption du séjour par un client n'ayant pas souscrit à l'assurance, le camping de la Baie ne remboursera en aucun cas les sommes versées et/ou dues.

Le droit de rétractation de 7 jours ne s'applique pas sur l'hôtellerie de plein air. Par conséquent aucun remboursement ne sera effectué (hors conditions d'annulations).

5) ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

- a. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Camping de la Baie, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 15 jours.

Le Camping de la Baie ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

- b. Par dérogation aux dispositions de l'article **B.1) Modification ou annulation de votre réservation**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Camping de la Baie remboursera des sommes payées d'avance.

C- ASSURANCE ANNULATION

Le camping de la Baie propose une assurance annulation et interruption dans le contrat de location via le partenaire Gritchen Affinity : 2.7% du montant du séjour (extension Covid 19 incluse). En cas d'annulation, le client devra impérativement avertir le camping de son désistement dès la survenance d'un événement empêchant son départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), le client devra aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs : • en ligne par internet : www.campez-couvert.com • par e-mail : sinistre@campez-couvert.com • par courrier : Gritchen Tolède & Associés - Service sinistres, 27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex. Pour plus de renseignements, toutes les conditions générales de l'assurance sont consultables sur le site www.campez-couvert.com. En cas d'interruption ou annulation du séjour par un client n'ayant pas souscrit à l'assurance, le camping de la Baie ne remboursera en aucun cas les sommes versées et/ou dues.

D- MÉDIATION : Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- envoi d'un courriel à l'adresse contact@campingdelabaie.com

- envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au camping de la Baie – 45 rue de Kervillen – 56470 La Trinité sur Mer.

Vous avez également la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, LRAR en déposant un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cm2c.net, par e-mail cm2c@cm2c.net ou par courrier : CM2C – 14 rue St Jean – 75017 Paris.

E- LITIGE : En cas de litiges, le Tribunal de commerce de Lorient est seul compétent. Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au camping de la Baie.

F- RESPONSABILITÉ DU CAMPING DE LA BAIE : Le client reconnaît expressément que le camping de la Baie ne pourra être tenu responsable en cas d'informations erronées communiquées par ses partenaires ou par des tiers, ainsi que via tout autre support papier ou numérique (brochure, site Internet, réseaux sociaux...) concernant le camping et notamment les photos, les activités, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure, sur le site Internet du camping, les réseaux sociaux

ainsi que les sites partenaires sont non contractuels et n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités ou installations proposées et indiquées dans les descriptifs figurant sur ces supports de communication soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

G- INFORMATIQUE ET LIBERTÉ : Conformément à la réglementation générale sur la protection des données du 25 mai 2018, nous veillons à assurer le meilleur niveau de protection de vos informations personnelles. Vos données sont utilisées afin de vous garantir un service de qualité avec un traitement optimum de vos réservations et une communication personnalisée concernant le camping de la Baie. Vous pouvez retrouver notre charte de protection des données personnelles par simple demande. Les informations que vous nous communiquez lors de votre réservation sont confidentielles et ne sont transmises à aucun tiers. Elles seront exclusivement utilisées pour le traitement de votre réservation ainsi que pour de la communication personnalisée concernant le camping de la Baie. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : La camping de la Baie – 45 rue de Kervillen – 56470 la Trinité sur mer.

H- DROIT À L'IMAGE : Le camping de la Baie, ainsi que toute personne désignée par le camping de la Baie pour se substituer, se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique, vidéo, sons ou enregistrements où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.